



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



L'an deux mille dix-sept, le mercredi treize décembre à dix-huit heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
communes du pays
des Paillons

OBJET :
Attribution du marché de
fournitures « fourniture, pose
et entretien des
pneumatiques »

Décision n° 17 12 06

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Christian Dragoni Madame, Martine Brun, Messieurs Bernard Martinez, Gérard Branda, Jacques Saulay, George Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Edith Lonchampt par Monsieur Gérard Branda, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey, Madame Sylvie Gantelme par Monsieur Noël Albin.

Absents excusés : Messieurs Robert Nardelli, Michel Lottier Madame Evelyne Laborde Messieurs Monsieur Yves Pons, Madame Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Marc Leroy.

Monsieur Christian Dragoni a été nommé secrétaire de séance.

Le Président rappelle qu'une consultation d'entreprises a été lancée pour la passation d'un nouveau marché à bons de commande qui porte sur la fourniture, la pose, l'entretien et la réparation des pneumatiques de l'ensemble des véhicules de la communauté de communes (PL et VL).

Au terme de cette mise en concurrence quatre offres ont été réceptionnées. Après analyse par la commission d'examen des offres qui s'est réunie le mardi 12 décembre 2017, il est proposé de retenir l'entreprise Azur Trucks Pneus qui a fait l'offre la mieux disante sur la base des remises suivantes :

- Fourniture de pneumatiques : de 30% à 52% de remise en fonction de la marque des pneus ;
- Pose, entretien et réparation : 36% de remise sur l'ensemble des prestations.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Autorise le Président à signer avec l'entreprise Azur Trucks Pneus le marché à bons de commande pour la fourniture, la pose, l'entretien et la réparation des pneumatiques des véhicules de la communauté de communes, sur la base des remises précitées, pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

Nombre de conseillers en
exercice : 36

Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

LE PRÉSIDENT
E. MARI